

Nouveautés en 2020 pour le service GRE

Depuis le lancement de l'AGREA, le service GRE n'a cessé de diversifier et d'optimiser les services mis à disposition des Communes affiliées. A cet égard, l'année 2019 a été riche en termes de développements, d'acquisitions de matériel et de renforcement de l'équipe ; le tout au bénéfice des affiliés.

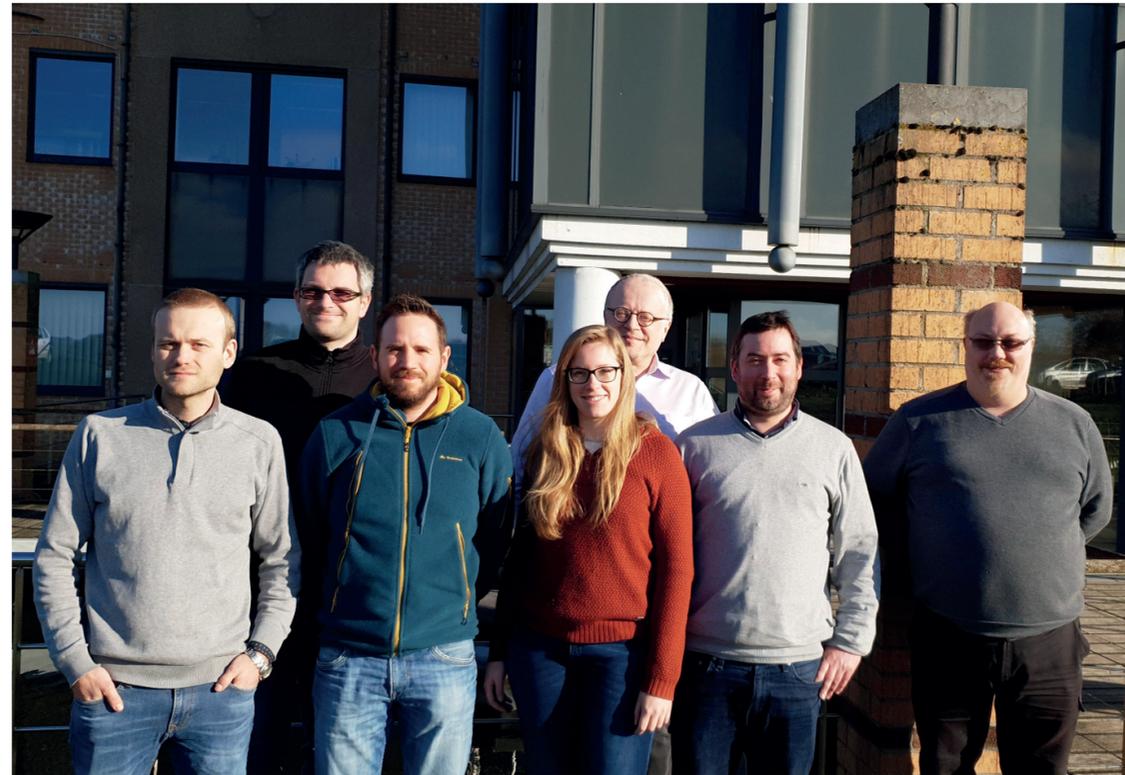
L'on peut citer entre autres à titre d'exemples :

- **L'engagement d'une ingénieure hydraulicienne** dont la mission principale sera d'effectuer l'ensemble des études hydrauliques de réseaux sollicitées par les communes affiliées et autres partenaires ;
- Le développement et la mise en ligne, dans le **portail cartographique** :
 - de **nouvelles cartes thématiques** basées sur le cadastre des égouts dont les thèmes abordés sont en lien avec la gestion patrimoniale des égouts (ex : envasement des chambres de visite, état des trapillons...);
 - de **cartes en lien avec d'autres services du bureau d'étude** de l'INASEP (ex : Fiches PIC*, données SYGERCO**, cartographie de réseaux de distribution d'eau potable...);
- Le lancement de **nouveaux services** :
 - **marché - cadre sur le curage** (préventif et curatif) des égouts accessible uniquement aux Communes affiliées et à un tarif avantageux ;
 - **assistance SIG pour la création d'un registre informatisé des raccordements particuliers à l'égout** et vérification de la bonne exécution du raccordement au réseau d'égouttage public ;
- L'acquisition d'une **caméra de zoomage** permettant, à la demande, d'effectuer des inspections visuelles légères du réseau d'assainissement, inspections qui seront effectuées par un **opérateur diplômé des réseaux** ;
- L'adoption d'un **tarif dégressif** dans le cadre d'études hydrauliques.

Pour tout contact : agrea@inasep.be et carto@inasep.be

* Plans d'Investissements Communaux

** Système de Gestion des Routes Communales



De gauche à droite : ir. Mathieu DENEUBOURG, Grégory BOUVIER, Jérémie BENOIT, ir. Chloé RAUW, ir. Emmanuel DE SUTTER, Ludovic CAPETTE, Gérald BELGEONNE



SERVICE GESTION DES RÉSEAUX

Assistance à la Gestion des Réseaux et de l'Assainissement



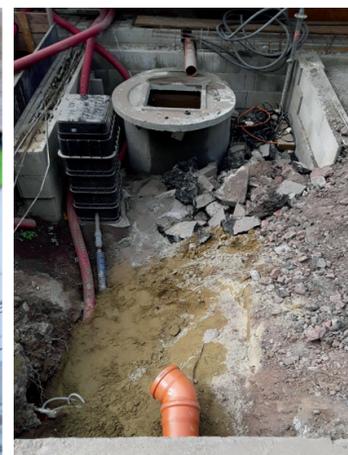
Egout exempt de tout problème

Egout entravé par un impétrant

Egout bouché par l'accumulation de débris



Etudes diverses liées à la gestion des eaux



Chambre de visite envasée



Taquet d'égout dégradé



Phénomène de surcharge hydraulique dans un réseau d'égouttage



A Privilégier : agrea@inasep.be

Agent Technico-Administratif : Jérémie BENOIT

Tél. 081 407 572 // Gsm 0478 80 64 70 // agrea@inasep.be

Chef de service : ir. Mathieu DENEUFBOURG

Tél. 081 407 550 // Gsm 0478 80 63 38 // mathieu.deneufbourg@inasep.be

Direction du département : ir. Emmanuel DE SUTTER

Tél. 081 407 598 // Gsm 0475 57 28 08 // emmanuel.desutter@inasep.be

Domaine d'activités

Le Service GRE assure un rôle d'assistance aux Communes vers une gestion patrimoniale de leurs réseaux (égouts, voiries, distribution d'eau potable...).

Vu le contexte climatique actuel et futur, les communes sont et seront confrontées de plus en plus régulièrement à des problèmes spécifiques épineux tels que : les inondations urbaines chroniques, les coulées boueuses, les difficultés d'émission d'un avis conforme au contexte et en adéquation avec le développement urbanistique local, les problèmes d'envasement, les défauts structurels graves ou encore les désordres hydrauliques ou de salubrité liés aux raccordements particuliers non conformes.

La gestion des égouts communaux est souvent le « parent pauvre » des communes. Au regard du contexte économique actuel, il convient de privilégier une utilisation optimale et rationnelle des moyens financiers à disposition. Il est donc primordial de disposer d'une assistance forte afin de répondre à toute question technique telles que où curer, où rénover, où endoscopier, comment assurer la prévention contre les inondations et ce, en donnant des priorités d'intervention en fonction du niveau de gravité, ou de l'urgence mais également en permettant de réaliser des prévisions budgétaires fidèles à la réalité de terrain.

Par ailleurs, la connaissance des réseaux, indispensable à leur bonne gestion, est très souvent tributaire de la seule mémoire des plus anciens et est souvent perdue lors du « passage de flambeau » aux nouvelles générations.

Les compétences techniques, des agents expérimentés, des outils performants et novateurs ainsi qu'une relation de proximité avec les Communes sont les atouts majeurs du GRE dans la mise en place d'une meilleure gestion de tous ces problèmes des réseaux à court, moyen et long terme.

Ressources

Moyens techniques et logistiques

- Logiciels spécialisés : INFONET®, INFOWORKS ICM®, Suite Arcgis® (ArcGIS Enterprise, ArcGIS Desktop, ArcGIS Pro...), AUTOCAD-COVADIS® ...
- Matériel terrain et/ou d'analyses : GPS de précision centimétrique, théodolite, débitmètre, pluviomètre, caméra de zoomage...
- Portail cartographique : outil web de diffusion de l'information cartographique.

Moyens humains

Composition actuelle de l'équipe :

- 1 bio-ingénieur en Génie Rural et Environnemental ;
- 1 ingénieure hydraulicienne
- 1 géomaticien ;
- 1 agent technico-administratif ;
- 2 dessinateurs.

Assistance à la Gestion des Réseaux et de l'Assainissement (AGREA)

Depuis 2018, le service GRE propose aux communes de bénéficier des services de l'AGREA au moyen d'une affiliation. L'objectif est d'accompagner les communes vers une gestion patrimoniale des réseaux d'égoutage, c'est-à-dire en considérant ceux-ci comme un patrimoine à préserver et entretenir en vue d'en préserver la valeur et leur efficacité.

L'AGREA en quelques mots, c'est :

- une convention liant deux parties contractantes qui sont la Commune et l'INASEP ;
- des conventions particulières à tarif avantageux prévues pour des services plus conséquents et spécifiques ;
- un engagement de la commune pour une durée de 3 ans reconductible ;
- un montant d'affiliation proportionnel au nombre d'habitants de la commune.

Les services sont regroupés en 4 modules :



Nos atouts

Relationnels

- Une équipe aux compétences diverses.
- Un contact privilégié et opérationnel tout au long de l'année.

Techniques

- L'appui technique de l'INASEP pour les missions communales liées à la gestion des réseaux.
- La consultation de l'information cadastrale via un portail cartographique « responsive » c.-à-d. utilisable sur PC, tablettes ou GSM.
 - Localisation et état d'ouvrages.
 - Mise à disposition des informations au bureau comme sur le terrain.
 - Formation et assistance aux communes affiliées en vue d'une utilisation performante.
 - Interprétation des données de cadastre et, le cas échéant, des modélisations hydrauliques, au travers de cartes thématiques (niveau d'envasement, état structurel des ouvrages, état de surcharge hydraulique des conduites...).
- Le portail cartographique est un outil informatique évolutif notamment sur base des desideratas des communes affiliées et ce, dans les limites des capacités techniques/technologiques de l'outil.

- Une gestion optimisée et circonstanciée des avis rendus en matière de gestion des eaux dans le cadre de permis d'urbanisme et d'urbanisation.
 - Géoréférencement.
 - Prise en compte de l'historicité.
 - Appui à l'analyse du contexte local dans le cadre de la remise d'avis.
- La possibilité d'adhérer à un marché cadre de curage.
- La possibilité de procéder à des inspections visuelles ponctuelles à l'aide d'une caméra de zoomage.
- La possibilité, via convention, de réaliser un diagnostic de l'état des voiries communales dans le cadre du projet SYGERCO (Système de GEstion des Routes COMMunales).
- La possibilité d'acquérir/utiliser une application de cadastre du réseau de distribution d'eau potable.

Financiers

- L'optimisation des moyens financiers de la commune dans un contexte financier actuel peu favorable.
- L'accès à des services spécifiques (ex : études hydrauliques des réseaux, marché cadre curage, diagnostic des voiries...) à un tarif préférentiel.

→ L'AGREA n'est pas un simple outil de diffusion de l'information cadastrale mais il permet au travers des différents services proposés de :

- répondre à toute question technique (où curer, où rénover, où réaliser une endoscopie, prévention contre les inondations...);
- donner des priorités d'intervention (niveau de gravité, urgence...);
- donner des prévisions budgétaires (court, moyen, long terme).

